

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le mercredi 3 mai 2023

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence du recteur, le professeur Pierre Cossette. La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, agit à titre de secrétaire de la réunion.

Les membres suivants sont présents :

Pr Vincent Aimez	Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats
M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
Pr ^e Carole Beaulieu	Doyenne, Faculté des sciences
Pr ^e Julie Béliveau	Professeure, École de gestion
Pr Pierre Cossette	Recteur
Pr Dominique Dorion	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Patrik Doucet	Vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur à la transformation numérique
Pr ^e Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante
M ^{me} Caroline Fuoco	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr ^e Christine Hudon	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
Pr ^e Fabienne Lagueux	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines – Campus de Longueuil
Pr ^e Nadine Larivière	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M ^{me} Léa La Salle	Étudiante au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr ^e Anick Lessard	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr ^e Anne Lessard	Doyenne, Faculté d'éducation
Pr Louis Marquis	Doyen, Faculté de droit
Pr Denis Morris	Professeur, Faculté des sciences
Pr Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
M. André Poulin	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean Proulx	Doyen, Faculté de génie
Pr Denis Rancourt	Professeur, Faculté de génie
Pr Jean Roy	Doyen, École de gestion
M ^{me} Pascale Roy	Conseillère au partenariat, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pr Sylvain Turcotte	Doyen, Faculté des sciences de l'activité physique

Les membres suivants se sont excusés :

M. Celse Kafui Amédin	Chargé de cours, Faculté de génie
M. Loïc Bizeul	Étudiant aux cycles supérieurs, Centre d'études du religieux contemporain (CERC)
Pr ^e Audrey Corbeil Therrien	Professeure, Faculté de génie
Pr ^e Geneviève Dufour	Professeure, Faculté de droit
Pr ^e Marie-Hélène Dufour	Professeure, Faculté de droit
M ^{me} Kim Lagueux Dugal	Directrice générale, Bureau de la registraire
M. Jacob Fontaine	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean-François Lepage	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr ^e Stéphane Martelly	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Pr ^e Denyse Rémillard	Rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable
Pr ^e Mouna Sebri	Professeure, École de gestion

La personne suivante est invitée :

Pr ^e Isabelle Dionne	Vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales
---------------------------------	---

Le professeur Denis Rancourt, de la Faculté de génie, quitte après les échanges relatifs au point 7.1.1 *Microprogramme de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement – certificat de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement – création de programmes – approbation* (CU-2023-05-03-08).

CU-2023-05-03-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir arrimé le titre du point 6.1 au document présenté pour se lire comme suit :

- 6.1 *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) – adoption – *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015) – modification – changement de nom – approbation – recommandation au conseil d'administration

(Document en annexe)

CU-2023-05-03-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 avril 2023

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 5 avril 2023 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CU-2023-05-03-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 5 avril 2023

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 5 avril 2023.

CU-2023-05-03-04

Communication du recteur

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **de la visite de la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, le 22 avril 2023** – Différentes installations de l'UdeS ont été visitées, notamment l'Institut quantique et l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT), parmi lesquelles les thématiques portant sur l'intégration du développement durable, le numérique de la santé, l'organisation de la recherche et des collaborations à l'Institut quantique et au 3iT, les stratégies complémentaires à l'écosystème français de même que la vision humaine de l'innovation et la mise en société des technologies ont été abordées.
- **de la manifestation étudiante qui s'est déroulée le 1^{er} mai 2023 sur le Campus de l'Université en faveur d'un salaire décent pour les personnes étudiantes des cycles supérieurs et personnes chercheuses postdoctorantes** – Cette manifestation, d'ordre national, s'est déroulée dans toutes les grandes villes universitaires du pays;
- **de la nouvelle direction générale du Service d'appui au Campus de Longueuil** – Le conseil d'administration a approuvé la nomination d'Anne Aubriot à titre de directrice générale du Service d'appui au Campus de Longueuil pour une entrée en fonction le 1^{er} mai 2023. Celle-ci succède à Charles Vincent, récemment nommé à titre de directeur général du Service de la mobilité, de la sécurité et de la prévention;

- **de la rencontre avec Christine Fréchette, ministre québécoise de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, le 4 mai 2023** – En compagnie de membres de l'équipe de direction du Service d'appui du Campus de Longueuil et du directeur général du Cégep Édouard-Montpetit, Sylvain Lambert, les discussions ont surtout porté sur le projet de centre d'intégration des personnes immigrantes à Longueuil et sur la stratégie à adopter afin de développer et de pérenniser l'offre de services de proximité et d'intégration aux personnes immigrantes et aux organisations qui souhaitent leur offrir un emploi sur le territoire de l'agglomération;
- **du dévoilement de la Grande Campagne UdeS 2022-2028 Choisir de changer l'avenir** – La campagne de financement sera officiellement lancée le vendredi 5 mai 2023. La coprésidence d'honneur de cette campagne est assumée par quatre chefs de file reconnus dans leur domaine :
 - Karinne Bouchard, administratrice de sociétés et membre du conseil d'administration d'Alimentation Couche-Tard;
 - Matthew Cassar, cofondateur et cochef de la direction chez Sherweb;
 - Julie Godin, coprésidente du conseil, vice-présidente exécutive, planification et développement stratégiques de CGI;
 - Monique Leroux, administratrice de sociétés et conseillère principale de Fiera Capital inc., ex-présidente et cheffe de la direction du Mouvement Desjardins.

Pour les appuyer, l'Université compte de plus sur une coprésidence pour les huit facultés, les arts et la culture et le Vert et Or, composée de dix personnes visionnaires et engagées qui soutiennent la mission et les valeurs de l'UdeS. Une équipe d'une soixantaine de personnes relayeuses complète le cabinet de campagne chargé de veiller au succès de l'ambitieuse collecte de fonds;

- **du projet de loi 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace** – L'Université de Sherbrooke a demandé à être entendue dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques qui se tiendront au cours des mois d'avril et mai 2023 sur ce projet de réforme de la santé afin de présenter les spécificités des collaborations étroites depuis toujours entre l'Université, la Faculté de médecine et des sciences de la santé et le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, et ce, pour l'ensemble des composantes de la mission universitaire, de la gouvernance à la gestion des activités;
- **des travaux entrepris par le ministère de l'Éducation afin de réviser la *Politique de financement des universités*** – Pour ce faire, des comités et sous-comités ont été mis en place. Ils sont composés de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et des universités. L'UdeS s'implique de façon significative :
 - P^{re} Christine Hudon, vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales, est membre du sous-comité sur la prévisibilité, la pérennité du financement, l'intégrité et les établissements de petite taille, régions et missions;
 - P^{re} Denyse Rémillard, rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable, co-préside le sous-comité sur la grille de pondération et subventions spécifiques;
 - M^{me} Sylvie Beaubien, vice-rectrice adjointe à la gouvernance, à la priorisation et aux projets stratégiques, est membre du sous-comité sur les terrains/bâtiments.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2023-05-03-05

Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire (Politique 2500-048) – adoption – *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015) – modification – changement de nom – approbation – recommandation au conseil d'administration

La secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante présente aux membres du conseil le projet de *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048).

Faisant suite à l'adoption de la *Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire* (LQ 2022, c.21) sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 7 juin 2022, tout établissement d'enseignement universitaire doit adopter, après consultation des membres de la communauté universitaire, une politique portant exclusivement sur la liberté universitaire, et ce, au plus tard le 7 juin 2023.

Le projet de la *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) présenté aux membres du conseil a fait l'objet d'une consultation auprès des syndicats et associations d'employés ainsi que des associations étudiantes.

Et considérant que l'Université traitait, bien avant l'adoption de la Loi, de la notion de liberté universitaire dans ses documents officiels, la secrétaire générale mentionne que la *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015) ainsi que la *Procédure de signalement et de plainte en lien avec la Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Procédure 2600-083) doivent être modifiées. Les modifications à la Politique 2500-015 pour tenir compte de la Politique 2500-048 sont présentées aux membres du conseil.

Conséquemment à l'adoption de la Politique 2500-048 et aux modifications approuvées à la Politique 2500-015 par le conseil d'administration, la Procédure 2600-083 sera présentée au comité de direction de l'Université pour modification.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'adopter la *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) telle qu'elle est présentée à l'annexe 1;
- d'approuver la *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015) modifiée telle qu'elle est présentée à l'annexe 2, et son changement de nom en celui de *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination* (Politique 2500-015).

(Document en annexe)

CU-2023-05-03-06

Politique linguistique (Politique 2500-016) – modification – approbation – recommandation au conseil d'administration

La secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante présente aux membres du conseil les modifications proposées à la *Politique linguistique* (Politique 2500-016).

Afin de se conformer aux nouvelles exigences de la *Charte de la langue française* (RLRQ c. C-11), l'Université doit amender à nouveau la Politique 2500-016. Les changements apportés touchent principalement les aspects suivants :

- la langue de communication de l'administration de l'établissement, c'est-à-dire celle qu'elle emploie dans ses textes et documents officiels ainsi que dans toute autre communication;
- la langue de travail;
- la langue de l'enseignement et de la recherche, y compris celle des manuels et autres instruments didactiques, et celle des instruments d'évaluation des apprentissages;
- la qualité du français et la maîtrise de celui-ci par la communauté étudiante, par les membres du personnel, incluant le personnel enseignant, particulièrement lors du recrutement;
- la mise en œuvre et le suivi de la Politique, incluant les modalités de traitement des plaintes et observations formulées au regard de son application;
- les fonctions de la rectrice ou du recteur en tant que responsable de l'application de la Politique; et
- les modalités de la consultation et de la participation de la communauté étudiante ainsi que des membres du personnel à l'élaboration et le suivi de la Politique.

La vice-rectrice aux études précise que les *Règles et critères pouvant baliser l'offre d'activités pédagogiques dans une langue autre que le français* adoptés par le conseil universitaire le 8 juin 2016 (CU-2016-06-08-11) ont été ajoutées en annexe à la Politique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver la *Politique linguistique* (Politique 2500 016) modifiée telle qu'elle apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CU-2023-05-03-07

Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes (Politique 2500-047) – adoption – recommandation au conseil d'administration

La secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante présente aux membres du conseil le projet de *Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047).

Ce projet de politique réitère la volonté de l'Université de contribuer à la création d'une culture alliant performance et bienveillance qui soutient la santé mentale des membres étudiants, par l'entremise d'un cadre structurant et découle du *Plan d'action sur la santé mentale en enseignement supérieur 2021-2026* du ministère de l'Enseignement supérieur ayant pour but de soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en place de milieux favorisant la santé mentale.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'adopter la *Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047) telle qu'elle est présentée en annexe.

(Document en annexe)

CONSEIL DES ÉTUDES

Création et modification de programmes

CU-2023-05-03-08

Microprogramme de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement – certificat de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement – création de programmes – approbation

La doyenne de la Faculté d'éducation présente aux membres du conseil le projet de microprogramme de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement et le projet de programme de certificat de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement de la Faculté d'éducation.

La doyenne fait également part des motifs qui justifient la création de ces programmes, notamment la pénurie de personnel enseignant à laquelle les établissements scolaires doivent faire face en faisant appel à du personnel non légalement qualifié pour combler des tâches d'enseignement laissées vacantes autant au primaire qu'au secondaire, et ce, dans toutes les disciplines, et dans toutes les régions du Québec. Pour limiter les impacts liés au manque de formation de ces personnes, des acteurs du milieu de l'éducation souhaitent que celles-ci aient accès à des programmes adaptés à leur situation qui leur permettraient de s'outiller pour faire face aux multiples défis rencontrés dans leur pratique, et ce, dans un contexte où elles sont déjà en emploi et enseignent de façon autonome.

C'est en réponse à ce besoin que la Faculté d'éducation propose la mise en place d'un parcours de formation inédit tirant profit de l'expérience professionnelle déjà acquise par ces personnes ayant intégré la profession avant même d'être formées. Il s'agit d'une clientèle pour qui les programmes existants sont difficiles d'accès, autant en raison de leur formation antérieure que parce que leur statut d'emploi leur laisse trop peu de disponibilité pour pouvoir intégrer un programme régulier de formation en enseignement. Ces parcours ne permettent toutefois pas l'obtention du brevet d'enseignement.

La doyenne de la Faculté d'éducation précise également que, faisant suite à la réunion du conseil des études, des démarches ont été entreprises afin de s'assurer d'avoir les ressources nécessaires et ainsi être en mesure d'inscrire les étudiantes et étudiants rapidement.

En tenant compte des motifs énoncés précédemment et considérant que le ministère de l'Éducation est disposé à appuyer financièrement les frais de gestion en lien avec la création de ces programmes, la doyenne de la Faculté d'éducation propose d'amender la recommandation à l'effet d'autoriser la mise en œuvre du microprogramme de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement et du programme de certificat de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement à compter du trimestre d'été 2023 (*au lieu du trimestre d'hiver 2024*).

Les membres du conseil échangent et font part de leurs commentaires concernant la création de ces programmes et le moment le plus opportun de les démarrer. Un membre du conseil demande le vote sur cette proposition d'amendement à la recommandation. Le résultat des votes révèle que l'amendement proposé à la recommandation est adopté à la majorité des voix des membres votants.

Un membre du conseil demande le vote sur la recommandation amendée.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix des membres votants, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 1^{er} cycle de professionnalisation en enseignement de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la création du certificat de professionnalisation en enseignement de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ces programmes à compter du trimestre d'été 2023.

(Document en annexe)

Orientations et développements en matière de formation

CU-2023-05-03-09

Baccalauréat en traduction professionnelle – évaluation périodique de programme – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation

La vice-rectrice aux études présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en traduction professionnelle de la Faculté des lettres et sciences humaines. La doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines répond aux questions des membres.

Sur proposition régulière et à l'unanimité le conseil universitaire :

- approuve le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en traduction professionnelle de la Faculté des lettres et sciences humaines tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CU-2023-05-03-10

Calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2023-2024 – adoption

Les membres du conseil ont reçu le projet de calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2023-2024.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2023-2024 tel que présenté en annexe.

(Document en annexe)

Les membres du conseil conviennent de traiter le point 19.2.3 Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – présentation à ce moment-ci de la réunion.

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

CU-2023-05-03-11

Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – présentation

Le professeur Richard Arès, directeur de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) et vice-doyen au développement et au partenariat de la Faculté de génie, est invité pour la présentation de ce point.

Pr Arès présente aux membres du conseil les principales caractéristiques du 3iT, notamment le développement des technologies par les équipes de recherche et qui auront un impact sur la société, dans les domaines de la transformation numérique, la robotique, la santé et l'énergie durable. Les équipes de recherche et les industries travaillent de concert grâce à une infrastructure à la fine pointe de la technologie. Sont ainsi réunies sous un même toit, toutes les composantes d'une chaîne complète d'innovation unique en Amérique du Nord, depuis la conception jusqu'à la valorisation.

Le 3iT accueille des étudiantes et étudiants qui souhaitent propulser leurs connaissances et relever des défis dans des secteurs porteurs. Cet institut offre l'occasion aux étudiantes et étudiants de réaliser des projets de recherche en collaboration avec des partenaires industriels et avoir accès à des infrastructures de pointe comme des salles blanches, les installations du parc solaire, etc.

Le 3IT est également au cœur de la Chaîne d'innovation intégrée, avec l'Institut quantique et le Centre de collaboration MiQro Innovation (C2MI). Par leur synergie et leur complémentarité, ces trois installations chefs de file en technologies quantiques et numériques allient la recherche fondamentale appliquée au développement à la commercialisation de nouvelles technologies.

La présentation fait également état des statistiques au niveau du nombre d'étudiantes et d'étudiants, de stagiaires, de chercheuses et chercheurs membres du 3IT, de même que du nombre de projets actifs, du nombre de partenaires, etc.

Le doyen de la Faculté de génie informe les membres du conseil qu'une visite du Parc Innovation-ACELP est prévue le 17 mai 2023, de 10h à 12h. Une navette assurera le transport entre la Faculté de génie et le 3IT. Les personnes seront accueillies dans un chapiteau sur place et pourront visiter le 3IT ainsi que le Centre de technologies avancées (CTA) BRP-UdeS. Cette activité est organisée dans le cadre du 15^e anniversaire du 3IT et du CTA.

Les membres du conseil universitaire se déclarent satisfaits des informations reçues.

Vice-rectorat aux études

CU-2023-05-03-12

Conseil des études – ordre du jour de la réunion du 19 avril 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil des études du 19 avril 2023.

(Document en annexe)

CU-2023-05-03-13

Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 8 mars 2023.

(Document en annexe)

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures – suite

CU-2023-05-03-14

Conseil de la recherche – ordre du jour de la réunion du 12 avril 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil de la recherche du 12 avril 2023.

(Document en annexe)

CU-2023-05-03-15

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 22 février 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 22 février 2023.

(Document en annexe)

Cabinet du recteur

CU-2023-05-03-16

Conseil d'administration – ordre du jour de la réunion du 17 avril 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 17 avril 2023.

Le recteur mentionne que le budget 2023-2024 de l'Université a été adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 17 avril 2023.

(Document en annexe)

CU-2023-05-03-17

Conseil d'administration – procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2023-05-03-18

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2022-2023, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 7 juin 2023 à compter de 13h30, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2023-05-03-19

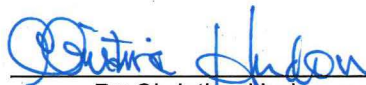
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 4 octobre 2023.



Pr Pierre Cossette, président



Pr^e Christine Hudon, secrétaire